



10 IDÉES REÇUES

SUR LE BÂTIMENT ET L'AMÉNAGEMENT DURABLES

- ARGUMENTAIRE -

Téléchargez l'argumentaire complet pour le bâtiment et l'aménagement durables en scannant ce QR code ou sur le site www.envirobatgrandest.fr



1

La rénovation coûte plus cher que le neuf !



Une construction neuve coûte plus cher qu'une rénovation, l'écart de prix va bien sûr dépendre du type de rénovation, de l'état du bien initial. Il ne faut pas oublier que de nombreuses aides existent pour la rénovation.

2

La climatisation accentue l'effet d'îlot de chaleur urbain.



Ces systèmes sont très énergivores, augmentent la température extérieure et entraînent une hausse des émissions de gaz à effet de serre.

3

Se fournir en matériaux de réemploi est trop complexe.



« La filière du réemploi est en pleine structuration. De nombreux acteurs maillent déjà le territoire, se spécialisant dans le conseil en réemploi et proposant des prestations de sourcing de matériaux. » Le réemploi, 10 idées reçues à déconstruire, Ville et Aménagement Durable

4

Développer un projet de territoire résilient coûte cher.



1€ investi dans la prévention des risques permet, selon la banque mondiale, d'économiser 7€ après crise.

5

Les énergies renouvelables sont un précieux allié pour réduire les émissions de CO2.



Les EnR sont une réponse à l'urgence climatique. Elles permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et également de diminuer la pollution de l'air et de générer des emplois.

6

Les assurances prennent en compte les matériaux biosourcés.



Des règles professionnelles ou des avis techniques existent pour la plupart des isolants biosourcés, ce sont donc des techniques courantes assurables.

7

La biodiversité, c'est secondaire.



Préserver et restaurer la biodiversité est essentiel pour les générations futures et le maintien de la vie sur Terre. Plus de 70% des cultures soit 35% du tonnage de ce que nous consommons, dépendent d'une pollinisation animale.

8

Le test d'étanchéité à l'air est une contrainte de plus !



Le test d'étanchéité à l'air est obligatoire dans le neuf et présente un intérêt certain pour la rénovation. En effet, c'est un excellent moyen de vérifier que l'étanchéité à l'air du bâtiment a bien été réalisée et de corriger les points problématiques avant de passer à la suite des travaux.

9

Le parc ancien, il n'est pas possible, pas rentable, de le rénover sans le dégrader !



Des solutions existent mais des dispositions spécifiques sont à prendre pour le bâti ancien (avant 1948).

10

La qualité de l'air est un sujet essentiel.



L'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur et nous passons 80 % de notre temps en espace clos. Assurer une bonne qualité de l'air est donc essentiel.

Vous vous posez des questions sur le bâtiment et l'aménagement durables ? Les membres du Réseau Bâtiment Durable peuvent répondre à vos questions ! : <https://www.reseubatimentdurable.fr/>

Réalisé par Envirobat Grand Est-ARCAD LQE en partenariat avec les membres du Réseau Bâtiment Durable.

Avec le soutien de :



Financé par :



Réalisé en 2023